

La construction identitaire des lycéens à Maurice : une influence déterminante de l'appartenance communautaire

Michel Latchoumanin, Nirmala Savrimuthu-Carta

► **To cite this version:**

Michel Latchoumanin, Nirmala Savrimuthu-Carta. La construction identitaire des lycéens à Maurice : une influence déterminante de l'appartenance communautaire. Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2013, Interculturalité et dynamiques identitaires dans les îles de l'océan Indien, pp.69-80. hal-02174225

HAL Id: hal-02174225

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02174225>

Submitted on 5 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La construction identitaire des lycéens à Maurice : une influence déterminante de l'appartenance communautaire

MICHEL LATCHOUMANIN
PROFESSEUR, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

NIRMALA SAVRIMUTHU-CARTA
DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE

INTRODUCTION

Une des caractéristiques les plus perceptibles de la population mauricienne est sa grande diversité culturelle dont l'origine est à chercher dans l'histoire originale de cette petite république de l'océan Indien. Trois faits historiques majeurs marquent en effet les étapes de l'évolution du peuplement de cette terre d'escale appréciée des navires de passage dont la destination finale était la péninsule indienne à l'époque des riches comptoirs du commerce des épices entre l'orient et l'occident : l'occupation, l'esclavage et l'engagisme. Les flux migratoires découlant de ces trois périodes vont progressivement sédimenter une société mauricienne, dont la diversité s'apparente aujourd'hui à une véritable mosaïque culturelle. L'expression traduit bien une juxtaposition de cultures aux frontières quasiment étanches qui dessinent la particularité la plus frappante et partagée aussi bien par les composantes de cette population arc-en-ciel que par le simple observateur extérieur. Cette catégorisation de la population dans les communautés culturelles les plus représentatives est tellement prégnante qu'elle fonde en grande partie l'organisation administrative et politique de la société mauricienne. Si dans un passé récent cette réalité était attestée par l'inscription en toutes lettres de l'origine communautaire de chaque individu sur sa carte d'identité, aujourd'hui, la situation a quelque peu évolué. En, effet, même si cette marque d'appartenance a disparu du document officiel il n'en demeure pas moins que subsiste une démarcation entre les communautés que sous-tend une disposition administrativo-juridique garantissant une représentation de chaque grande communauté culturelle dans les instances politiques de décision, notamment au parlement.

Si dans le passé cette distribution proportionnelle des différentes communautés dans les instances de décisions, à l'image de la juxtaposition des cultures,

n'avait pas posé trop de problèmes, il est un constat aujourd'hui que des voix s'élèvent pour condamner un système de répartition favorable à l'ethnie la plus nombreuse et revendiquer la mise en place d'un système inspiré des fondements d'une véritable démocratie représentative.

Dans la sphère sociale, cette catégorisation politique alimente de vifs débats et parfois des conflits manifestes entre les partisans du maintien des frontières entre cultures et les défenseurs d'une interculturalité fondatrice d'une identité nationale et d'une culture de partage considérées comme plus égalitaire, plus démocratique et plus juste.

Si cette revendication trouve de plus en plus d'écho, elle ne suffit cependant pas à gommer une réalité qui fait dire à l'observateur extérieur que la représentation la plus partagée de la société mauricienne convoque le plus souvent deux expressions : élitisme et communalisme. Nous y reviendrons.

Il faut d'emblée noter que le questionnement à l'origine de ce travail, au-delà de l'image véhiculée sur la société mauricienne aujourd'hui, tente d'appréhender le regard que portent les nouvelles générations sur un contexte dans lequel se forment leur identité et leur trajectoire en direction d'une future insertion sociale et professionnelle. La première question retenue consiste à savoir comment cette multiculturalité influence les représentations des jeunes au sortir de l'adolescence.

Plus précisément, nous avons voulu mettre au jour les représentations que se font les jeunes Mauriciens, en fin d'études secondaires, de la société telle qu'elle est organisée et fonctionne actuellement à Maurice. L'idée sous-jacente était de voir si cette génération en devenir se réclamait d'une position et formulait des propositions plutôt favorables à une évolution vers l'abrogation des frontières ethniques ou au contraire au maintien du cloisonnement communautaire encore prégnant.

Corollairement, nous avons également observé s'il ressortait de leurs propos des considérations permettant d'envisager l'émergence à terme d'une interculturalité perçue comme favorable à un meilleur vivre ensemble de la société mauricienne.

Pour rendre compte de l'organisation de ce travail nous avons dans un premier temps privilégié une rapide synthèse du contexte de l'étude sur le double plan diachronique et synchronique et les principales références théoriques sous-jacentes à la problématique de la recherche envisagée. Dans un second temps nous exposons la méthodologie retenue avant de présenter les résultats et les conclusions qui s'en dégagent.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Située dans l'archipel des Mascareignes, au sud-est de l'Afrique et à 250 kilomètres de Madagascar, l'île Maurice, état insulaire, compte aujourd'hui presque 1,3 million d'habitants.

Indépendante depuis 1968 et érigée en République depuis 1992, elle est membre du Commonwealth et reste partie prenante de la francophonie. C'est un pays qui a connu la colonisation, l'esclavage, et l'engagisme considérés comme les étapes déterminantes de son peuplement.

Maurice a en effet vécu plusieurs périodes de colonisation successives mises en œuvre par les Portugais, les Hollandais, les Français et les Anglais. Chaque période d'occupation avait pour but l'installation définitive des colons dans le pays, en y faisant travailler les esclaves dans un premier temps et les travailleurs engagés, après l'abolition de l'esclavage.

L'esclavage et l'engagisme ont amené des populations d'Afrique, de Madagascar et de l'Inde. Si l'esclavage a déraciné des populations de leurs terres d'origine, l'engagisme a été volontaire. Ainsi lorsque le pays accède à l'indépendance ce sont des descendants des travailleurs engagés, pour la plupart hindous, qui s'emparent du pouvoir politique. Au niveau économique, les descendants des colons maintiennent leur position dominante ; ils ont sauvegardé leurs entreprises et les propriétés sucrières en contrepartie de l'acceptation de l'abolition de l'esclavage. L'accession à l'indépendance ne parvient cependant pas à réduire les différences de départ entre les groupes issus des colons, des esclaves et des travailleurs engagés tant au niveau économique, où de grandes inégalités subsistent voire s'accroissent, qu'au niveau socioculturel où s'observent certaines revendications d'ordre identitaire.

Par exemple, le trafic humain de la période de l'esclavage a laissé son empreinte dans l'évolution des différents groupes ethniques à Maurice. Il en est de même pour les travailleurs engagés qui travaillaient dur et étaient logés et nourris sur les propriétés sucrières avec un maigre salaire.

C'est pour cette raison que chaque période est importante dans ce qu'elle génère dans l'inconscient collectif des futures générations. Les représentations du monde engendrent des disparités entre les groupes qui sont toujours visibles aujourd'hui en dépit d'une éducation publique accessible à tous censée promouvoir par l'instruction une république plus unifiée. L'île Maurice d'aujourd'hui est ainsi composée de différentes communautés qui offrent chacune une trame de référence à l'identité individuelle. Cette construction identitaire dans un tel contexte concourt, nous le verrons, à entretenir les différences, voire les inégalités.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

La première école qui concrétise l'émergence d'une éducation officielle à Maurice voit le jour en 1800 sous l'appellation « École Centrale ». Cette école sera transformée en lycée de l'Isle de France et de La Réunion en 1803.

Sous la colonie anglaise, l'école est rebaptisée « *The Royal College* » en 1813 ; deux tiers des 22 élèves sont des enfants de colons français et un tiers sont des enfants de colons anglais.

Le XIX^e siècle est marqué par la construction des écoles gratuites pour les noirs, à l'initiative du Révérend Le brun, un protestant. Ainsi en 1843, il existe vingt-huit écoles primaires ; six publiques et vingt-deux privées. Le seul établissement scolaire secondaire reste le Royal College.

La scolarité primaire s'organise en six ans et le cycle secondaire varie de cinq à sept ans. Une place au Royal College se gagne en payant des frais scolaires ou en passant un concours d'entrée qui permet d'avoir une « petite bourse ». Ainsi, des Indo-Mauriciens peuvent y être admis et aller ensuite en Angleterre avec une bourse suivant leur résultat à la fin du secondaire. La bourgeoisie mauricienne est de ce fait constituée pour créer une classe politique. Les congrégations religieuses catholiques ou protestantes venues d'Europe ouvrent des écoles secondaires, donnant accès d'abord aux garçons et filles de la population blanche ou métisse, ensuite aux chrétiens sans discrimination, et vers les années 60, aux non-chrétiens.

Les élèves sont soumis à l'obligation de scolarisation jusqu'à l'âge de seize ans. 30 000 élèves prennent part à l'examen du CPE (Certificate of Primary Education) à la fin du primaire ; les résultats à cet examen déterminent le collège où l'élève va continuer ses études.

Dans le système éducatif mauricien, il y a eu deux réformes, après la démocratisation de l'accès à l'école. En effet, de 1970 à 1980, on vise la mauricianisation de l'enseignement. La deuxième réforme de 1992 repose sur la compétence. De nouveaux manuels sont conçus et apparaissent les premiers programmes de formation continue pour les enseignants. Enfin, de 2002 à 2005, on sépare la plupart des collèges d'état en deux types pour créer des établissements accueillant des élèves de Form I (classe de 6^e) à Form V (classe de 2^e) et des établissements accueillant des élèves de LVI (classe de 1^{re}) à UVI (classe de terminale).

Le système de sélection à la fin du cycle primaire connaît une évolution en 2002. Le classement des élèves selon leurs résultats au CPE est en effet abandonné. Il est créé des zones éducatives pour accueillir les élèves sur une base régionale, bien que la réputation des meilleurs collèges soit restée dans l'esprit des Mauriciens. La scolarisation devient de plus en plus importante avec l'obligation scolaire qui va jusqu'à l'âge de 16 ans en 2004.

CADRE THÉORIQUE

A propos de l'identité

La notion d'identité plonge ses racines dans divers courants de pensée notamment inspirés de l'anthropologie, de l'ethnologie et la psychanalyse qui proposent des approches « moins substantialistes et plus dynamiques, plus interactionnistes, plus sociales » (Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez, 1990, p. 7).

Dans la perspective anthropologique, l'identité est une question de rapport à l'autre. Ainsi, la question d'identité n'est plus de se demander qui on est mais de se demander qui on est pour les autres. Le concept d'identité et le concept d'altérité sont ici étroitement liés.

L'apport de James et Mead (1935) est primordial car ils ont montré comment le développement de l'identité se fait dans l'interaction avec les autres. Les rôles sociaux, les interactions sont essentiels. Les deux auteurs posent une distinction théorique du SOI, celui-ci se partage en deux instances : d'un côté le MOI (la société intériorisée en quelque sorte, les normes, les valeurs bien intégrées : c'est l'adaptation) et le JE (c'est la capacité à réagir aux pressions de la société). A travers diverses observations, Mead a révélé les liens entre le mode d'éducation, le modèle culturel et la structure de la personnalité.

L'approche ethnologique met en avant l'identité culturelle, c'est-à-dire tout ce que le sujet a en commun avec les autres membres de son groupe d'appartenance, telles les règles, les normes et les valeurs partagées au sein de la communauté. L'identité culturelle renvoie donc aux descripteurs identitaires liés aux valeurs et aux codes auxquels les individus tiennent ou qu'ils revendiquent, aux représentations sur ce que sont et doivent être les choses, et donc plus globalement à la question du sens.

La question du sens que l'on accorde à l'appartenance à une culture se traduit ainsi par l'adhésion aux normes et valeurs de cette culture. Selon Zavalloni (1984), les valeurs sont le point de rencontre entre l'individu et la société, l'une des caractéristiques primordiales de l'identité étant qu'elle possède un noyau central de valeurs difficilement amovibles qui est la liaison essentielle entre l'individu, sa culture et ses différents groupes d'appartenance.

L'identité est étroitement liée, nous l'avons vu, à la reconnaissance et il existe un trait essentiel de la vie humaine qui détermine cette relation étroite. Il s'agit du caractère dialogique :

Nous devenons des agents humains à part entière, capables de nous comprendre nous-mêmes – donc de définir notre identité – grâce à notre acquisition de langages humains riches d'expérience (Taylor, 1992, p. 49).

Si l'approche anthropologique accorde une importance particulière au rapport à l'autre dans la construction identitaire, l'approche ethnologique met en avant l'aspect culturel où les valeurs sont le point de rencontre entre l'individu et la société. Dans ces deux approches, nous voyons l'importance accordée à la relation à autrui dans la construction identitaire.

L'approche psychologique met en avant l'identité personnelle telle qu'elle se construit au niveau individuel, au niveau du groupe et au niveau de la société. Chacun de ces trois niveaux s'articulent pour former un tout et nous allons les aborder séparément afin de démarquer l'individu du groupe et de la société.

Erikson (1972), est le premier à avoir inséré explicitement le concept d'identité personnelle dans sa réflexion en ce qui concerne le développement humain.

L'auteur montre qu'à chaque étape de la vie correspond une « réponse culturelle » dont l'objectif est de construire un individu qui puisse s'adapter à la société, de réconcilier les contradictions et de permettre l'émergence d'un sentiment d'intégrité (Manco, 2006, p. 115).

Le sentiment optimal de l'identité est pour Erikson une sensation de bien-être dans sa tête et dans son corps, qui permet de savoir où on va et assure une reconnaissance de la part de son entourage. Pour l'auteur, l'identité se fonde sur le sentiment d'un Moi qui implique un passé et un futur. Cette identité rassemble des éléments psychologiques pour former la personnalité.

Tap (1991) parle de l'identité personnelle comme présentant les deux aspects suivants : un aspect objectif : l'identisation et un aspect subjectif : l'identification. L'identisation permet à l'individu de se différencier en tant qu'acteur social, de devenir autonome et de s'affirmer par la séparation. L'identification, pour sa part, amène l'acteur social à s'intégrer à un ensemble plus vaste dans lequel il tend à se fondre. Kozakai (2006) reprend ces deux caractères de l'identité pour dire que notre relation à l'autre nous amène au processus d'identification et de différenciation :

Il ne faut pas envisager l'identité en termes de contenu, mais comme un processus d'identification. Notre identité, française, arabe, allemande ou juive, n'est rien d'autre que ce à quoi nous nous identifions, et ce à quoi les autres nous identifient. L'identité est une boîte vide dans laquelle on peut mettre, en théorie, n'importe quel contenu. Il est impossible de dégager ce qui est propre à une culture en tant que contenu, purifié de toute influence étrangère (2006, p. 52).

En ce qui concerne le processus de différenciation, l'auteur avance que le plus complexe, ce n'est pas la différence, mais la similitude. Il prend en référence Moscovici qui dit :

On acquiert la conviction que le racisme est au contraire un problème de similitude. Oui, dans l'ensemble, c'est chez celui qui a un fond commun avec moi, qui devrait être en accord et partager ses croyances avec moi, que les moindres écarts me blessent [...] Je me sens trahi. D'où une réaction beaucoup plus violente. Alors que, chez quelqu'un de vraiment différent et dont tout me sépare, je ne ferais probablement même pas attention à des écarts beaucoup plus marqués. [...] Bref, ce ne sont pas nos différences que nous avons du mal à supporter, mais nos similitudes et nos liens (1985, p. 185).

Kozakai (2006) poursuit en estimant que la différence ne constitue pas de difficultés pour la communication et la cohabitation. L'animosité entre les communautés ou le racisme n'est pas une réaction à la différence de fait, mais une dynamique de différenciation qui consiste à fabriquer de force une différence dans un champ homogène.

Par exemple, à Maurice, plusieurs communautés cohabitent tout en étant différentes, par la religion ou l'origine ethnique. Cette distinction entre différentes communautés est par ailleurs imposée, sinon entretenue à travers son inscription dans la Constitution du pays. Pour reprendre ce que dit Kozakai (2006) il existe un champ homogène où il y a une dynamique de différenciation qui consiste à fabriquer de force une différence ; en fait, les communautés n'existent que parce qu'on les a créées de force alors que le contexte est homogène par rapport à une seule culture qui est mauricienne. L'identisation, à travers la différenciation et l'identification, devient possible à partir des représentations de l'individu à propos de lui-même, comme le désigne Tap (2004, p. 57), en parlant de l'identité personnelle :

une façon de préciser les éléments qui constituent l'identité personnelle serait de la définir comme l'ensemble des représentations et des sentiments qu'une personne développe à propos d'elle-même. Une autre façon serait de dire que l'identité personnelle, c'est ce qui permet de rester le même, de se réaliser soi-même et de devenir soi-même dans une société et une culture donnée, et en relation avec les autres.

Cette identité personnelle se caractérise selon un autre auteur, Born (1983) par l'influence sociale ainsi que la spécificité personnelle de l'individu. Ces deux éléments se combinent alors pour amener la construction identitaire de l'individu. L'identité personnelle est ici « l'ensemble des caractéristiques que le sujet s'attri-

bue » alors que l'identité collective se réfère aux « liens entretenus avec les membres d'une catégorie sociale » (Manco, 2006, p. 109). L'identité psychosociale est ainsi le produit de la dialectique individu-société.

L'IDENTITÉ SOCIALE

Les travaux de Zavalloni (1984) montrent que les personnes changent de qualificatifs pour s'auto-définir quand la référence change. De même, Pavillon (1978) montre qu'une tribu africaine répond différemment à la question « qui êtes-vous ? », suivant la proximité qu'elle a avec celui qui l'interroge. Il existe donc, selon Kasterstein (1981), des identités « circonstancielles », proches de « l'identité synchrétique ». Tout se passe comme si les valeurs sociales de cohérence et de stabilité, liée à la catégorisation sociale selon Tajfel (1972), ont empêché de percevoir comment les acteurs peuvent agir sur leur environnement. Les travaux de Codol (1979, 1981) montrent pour leur part comment la quête des similitudes et des différences préoccupe l'individu. Cela permet une affirmation de soi ainsi que la reconnaissance d'une certaine image de soi.

Ainsi, la similitude est d'autant mieux acceptée qu'elle permet la valorisation du sujet et non sa dévalorisation ; elle est d'autant plus gratifiante que les caractéristiques d'autrui à qui l'on se compare, sont socialement plus désirables (Vinsonneau, 2002, p. 64).

Le point de référence de la comparaison devient ici important car la similitude va être envisagée favorablement quand c'est en référence à lui-même que le sujet s'affirme et non en référence à autrui. L'étude expérimentale de psychologie cognitive de Vinsonneau (1995) sur la comparaison des groupes français et marocains en France décrit comment le sujet, quand il n'est pas lui-même pris dans la comparaison, s'identifie à son groupe d'origine.

On peut penser que lorsque la comparaison les concerne personnellement, ce qui l'emporte chez les marocains est le souci de se confondre avec le groupe dominant. Tandis que l'évocation de la situation intergroupes éveille brutalement dans leur population des exigences d'identité sociale (*ibid.*).

Le contexte devient très important à considérer car c'est sur lui que reposent les réponses des sujets modulables en fonction de la position favorable.

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

L'Île Maurice est caractérisée, nous l'avons vu, par une juxtaposition de communautés respectivement fondées à partir soit de la croyance religieuse, soit de l'origine ethnique, soit de l'amalgame des deux critères précités. Aussi, il est permis de distinguer la communauté hindoue, la communauté musulmane, la communauté population générale et la communauté sino-mauricienne.

Partant de ce constat, il est possible d'affirmer que l'appartenance communautaire exerce une influence sur la constitution identitaire individuelle et que celle-ci se révèle problématique, compte tenu du caractère multiculturel du contexte. C'est ce qui nous a conduit à nous interroger sur :

comment les jeunes en fin d'adolescence se construisent à partir de leurs représentations de ce contexte multiculturel, impliquant, différentes communautés, telles qu'elles sont officiellement reconnues à Maurice.

Il s'agissait pour nous, de déterminer si les représentations des jeunes issus de différentes communautés se différenciaient en fonction de leur appartenance communautaire.

Notre démarche a tout d'abord consisté à étudier les représentations que les Mauriciens en fin d'adolescence portent sur la société mauricienne. Nous tenterons ensuite de cerner comment se structurent les rapports aux autres issus de communautés différentes, afin d'en mesurer les éventuels effets sur les références identitaires. Nous adopterons une méthode à la fois quantitative (le questionnaire) et qualitative (l'entretien) afin d'atteindre notre objectif.

Trois grands thèmes : la structure de société mauricienne, le communisme et l'interculturel seront traités dans le but d'apprécier leur degré d'influence sur la construction identitaire des jeunes.

Notre échantillon composé de 275 élèves scolarisés dans trois établissements scolaires a été soumis à un questionnaire autoadministré et nous avons conduit des entretiens auprès de 41 sujets tirés au sort parmi eux.

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Il ressort de notre travail que la religion occupe une grande place pour les sujets quand ils définissent la société mauricienne alors que quand ils se définissent eux-mêmes, c'est la citoyenneté mauricienne qui prime. L'appartenance communautaire hindoue et l'appartenance communautaire musulmane sont donc renforcées puisque contrairement aux deux autres communautés elles s'identifient chacune à une et une seule religion de référence. Il n'est pas dès lors étonnant de

constater que l'identité communautaire est plus affirmée pour les hindous et les musulmans alors qu'elle l'est moins pour les Sino-Mauriciens et les ressortissants de la population générale.

Nous avons également relevé que la majorité des sujets interrogés croient en une influence décisive de l'appartenance communautaire sur leur trajectoire d'insertion socioprofessionnelle. Ce constat montre à l'évidence que les jeunes ont bien intégré le fait que le contexte multiculturel propre à Maurice favorise une identité sociale plus favorable aux hindous et plutôt défavorable aux autres communautés dont la plus stigmatisée et marginalisée reste celle des Créoles qui constitue la majorité du groupe population générale. Si 62% de nos sujets au cours de l'entretien individuel pensent que l'appartenance communautaire influence la réussite professionnelle, nous pouvons conclure à une identité sociale exacerbée par l'appartenance communautaire qui agit au détriment de la construction identitaire personnelle des jeunes.

In fine les réponses obtenues indiquent que *les représentations peuvent converger vers des identifications institutionnelles, religieuses, ethniques ou territoriales que d'aucuns ne manqueront pas d'exploiter à des fins sociales ou politiques* et que la construction identitaire qui se fait à partir de ces représentations s'en trouve fortement influencée. Ceci nous ramène aux deux systèmes de structures de représentation chez l'individu : le système périphérique qui est plus souple et le système central qui est stable (Abric, 1994). Le système central permet de donner une valeur au monde environnant, de donner un sens mais également d'unifier les représentations. C'est à partir de cette unification que l'individu pourra être en accord avec son environnement et avec son histoire. Le système périphérique, quant à lui, permet l'adaptation à son environnement et permet à l'individu d'effectuer les adéquations nécessaires entre le social et lui. Notre travail montre ainsi que l'adaptation à l'environnement et la position sociale influencent plus la construction identitaire des jeunes que leurs valeurs personnelles et l'idéal qu'ils pouvaient avoir. Ce qui donne tout son sens à l'affirmation de Kozakai (2006) : « Dialoguer, c'est accepter certaines modifications de soi. Et pour réussir un véritable dialogue interculturel, une vraie ouverture, il faut au préalable une assurance identitaire ».

Se pose alors la question de savoir si les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude sont prêts à s'engager dans un véritable dialogue interculturel. Si certains l'affirment sans ambiguïté d'autres affichent également sans ambiguïté leur préférence communautaire.

Ce qui nous fait dire que ce qu'on appelle communalisme au sein de la société mauricienne confirme bien l'existence d'une appartenance communautaire survalorisée qui illustre bien le point de vue de Touraine (1997, p. 204) :

A l'extrême opposé des illusions universalistes qui imaginent une unification du monde par la rationalisation, il y a la dissociation de la culture de masse et de l'obsession identitaire. Ce qui démontre que le monoculturalisme comme le multiculturalisme, dans leurs formes extrêmes (celle d'une société mondiale, ou, à l'inverse, celle d'une multiplicité d'univers culturels séparés les uns des autres et ne communiquant que sur le marché), sont des affirmations idéologiques ou des opérations politiques plus que des réalités sociales et culturelles.

En conclusion, la construction identitaire des jeunes en fin d'adolescence à Maurice intègre une double définition : une identité sociale surdéterminée par l'appartenance communautaire, et une identité personnelle sous tendue par une stratégie visant à compenser une origine peu valorisée socialement par la déclinaison d'une appartenance nationale.

Cette interprétation trouve un étayage d'une part dans le constat de l'affirmation majoritaire d'une préférence pour leur communauté d'origine et d'une tendance à dévaloriser dans des stéréotypes les communautés auxquelles ils n'appartiennent pas. En effet, à l'exception des sujets de la communauté population générale qui dans l'ensemble revendiquent plus d'égalité entre toutes les communautés, les membres de la communauté musulmane tendraient plutôt à mettre en avant les valeurs conservatrices de leur communauté.

On peut finalement soutenir que la société mauricienne est traversée par une incertitude liée à la démarcation que ses ressortissants n'arrivent pas encore à faire entre l'attachement fort à la communauté et la tendance qui se dessine à se voir comme citoyen de Maurice. C'est en référence à ce que dit Touraine (1997) que nous arrivons à cette conclusion :

plus il est difficile de se définir comme citoyen ou travailleur dans cette société globalisée, plus il est tentant de se définir par l'ethnie, la religion ou les croyances, le genre ou les mœurs, entendus comme des communautés culturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU S., 1981, in MANCO A.A., *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration – Perspectives théoriques et pratiques*, Paris : L'Harmattan, 2002.
- ABRIC J-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris : PUF.
- BOUDET C., 2006, « Les Franco-Mauriciens entre Maurice et l'Afrique du Sud : identité, stratégies migratoires et processus de recommunautarisation : ANRT ».
- CAMILLERI C., KASTERSZTEIN J., LIPIANSKY E.M., 1990, *Stratégies identitaires*. 4^e ed., Paris : PUF.
- CAMILLERI C., COHEN-EMERIQUE M., 1989, *Chocs de cultures : concepts et enjeux. Pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan, Coll. « Espaces Interculturels ».

- CARPOORAN, 2005, in RUGHOONUNDUN-CHELLAPERMAL N., *Famille, enfant, école : les représentations de l'école et de l'écrit en langues étrangères – études de cas conduites à l'île Maurice auprès d'enfants scolarisés âgés de 4-8 ans*, Science de l'Éducation, 2007, 497 p.
- ERIKSON E.H., 1968, *Identity, Youth and Crisis*, éd. USA : WW. Norton & Company, Inc.
- FRANCHI V., 1999, *Approche clinique et sociocognitive des processus identitaire et de la représentation de soi en interculturel*, Thèse de doctorat en psychologie, Université Paris X-Nanterre.
- GUNDARA J., 2000, in NIRSIMLOO-GAYAN S. (ed), *Conference papers: Towards the making of a multicultural society*, Moka : Mahatma Gandhi Institute.
- KOZAKAI T., 2006, dans *Le dialogue interculturel et ses nouveaux enjeux*, Actes du séminaire international, UNESCO, Paris, 6-7 juin.
- MANCO A.A., 2002, *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration – Perspectives théoriques et pratiques*, Paris : L'Harmattan.
- MANCO A.A., 2006, *Processus Identitaire et intégration – Approche psycho-sociale des jeunes issus de l'immigration*. Paris : L'Harmattan.
- MANCO A.A., DE BOECK & LARCIER, 1999, *Intégration et identité : Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*.
- PALMYRE D., 2007, *Culture créole et foi chrétienne*, Ile Maurice/Belgique : Maryé Piké/Humen Vitae.
- PAULIN C., 2005, *Multiculturalisme, multilinguisme et milieu urbain*, Université de Franche Comté : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- TABOADA-LEONETTI I., 1990, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in CAMILLERI C., *Stratégies identitaires*, Paris : PUF.
- TAJFEL H. et al., 1971, « Social categorization and intergroup behavior ». *European Journal of Social Psychology*, n° 1.
- TAJFEL H., 1981, *Human groups and social categories; studies in social psychology*, Cambridge : C.U.P.
- TAP P., 1991, *La socialisation à l'enfance et à l'adolescence*, Paris : PUF.
- TAYLOR C., 1992, *Multiculturalism and the politics of recognition*, Princeton : P.U.P.
- TOURAINÉ A., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Fayard.
- ZAVALLONI M., LOUIS-GUERIN C., 1984, *Identité sociale et conscience*, Presses Universitaires de Montréal.